UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE	Référence GALAXIE : 4382

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire religieuse et culturelle de la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)
Job profile :	The holder of this post will be required to teach early modern history at all levels of the history curriculum. As a member of the CEMMC, he.she will continue his.her research, supervise doctoral students.
Research fields EURAXESS :	History Modern history
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	. . . . - .
Contact administratif : **N° de téléphone :** **N° de Fax :** **Email :**	MADAME GHODBANI HANANE GESTIONNAIRE DRH 0557121571 . . hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Mots-clés :	histoire moderne ; histoire moderne XVIe-XVIIIe siècles ;
Profil enseignement : **Composante ou UFR :** **Référence UFR :**	 UFR HUMANITES DEPARTEMENT HISTOIRE
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA2958 (199914278D) - UR 2958 CENTRE D'ETUDES DES MONDES MODERNE ET CONTEMPORAIN
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Université BORDEAUX MONTAIGNE

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2023

POSTE N° 0072

Nature de l'emploi	Professeur.e des universités d'Histoire moderne
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46-1
Spécificité du poste	Histoire religieuse et culturelle de la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)
Section CNU	Section 22 – Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire contemporaine, de l'art, de la musique.
Localisation	Université Bordeaux Montaigne - Esplanade des Antilles, 33 607 Pessac Cedex.
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2023
Résumé du poste en anglais	The holder of this post will be required to teach early modern history at all levels of the history curriculum (Licence, Master, CAPES, Agrégation). As a member of the CEMMC, he.she will continue his.her research, supervise doctoral students and participate in collective research on the religious and cultural history of early modern France (16-18th c.)
Euraxess research fields	Early Modern History – Religious and cultural history of France (16th-18th centuries)
Enseignement	Le/la nouveau/nouvelle professeur.e qui sera recruté.e devra être capable d'enseigner à tous les niveaux de la Licence jusqu'aux Concours. Un investissement particulier dans l'enseignement de l'histoire moderne sur le cycle Licence et la coordination de cet enseignement sont attendus. Un second tiers de l'enseignement se situera au niveau Master et étant donné la spécialisation en histoire culturelle et religieuse, il/elle pourra être sollicité.e dans

	trois parcours sur quatre : Pouvoirs et espaces politiques, Sociétés et cultures urbaines et Guerre et relations internationales. Par ailleurs, il/elle sera amenée à intervenir dans le Master pluridisciplinaire Religions et Sociétés (MRS). De nombreux étudiants optant pour le Master recherche, il/elle devra diriger plusieurs masters chaque année en histoire culturelle et religieuse. Enfin, notre département a toujours opté pour une préparation très solide des concours d'enseignement aussi bien le Capes que l'Agrégation. L'enseignant.e recruté.e devra donc présenter une solide expérience dans ce domaine et être capable d'enseigner sur les trois siècles de la période moderne.
Recherche	Créé en 2006, le CEMMC (UR 2958) est une Unité de Recherche bien enracinée dans le paysage scientifique de l'Université Bordeaux Montaigne. Il rassemble en une même équipe historiens, modernistes et contemporanéistes, tout en accueillant aussi des chercheurs d'autres disciplines, principalement des géographes et des civilisationnistes. Son organisation repose sur des axes de recherche thématiques amenés à évoluer d'un contrat à l'autre ; ils sont pour le quinquennal 2022-2026 au nombre de 3, plus un axe transversal. La recherche au CEMMC articule les échelles locale, régionale et internationale ; locale, avec de nombreux travaux portant sur Bordeaux et la Gironde du XVIe siècle à nos jours ; régionale, avec plusieurs projets soutenus par la région Nouvelle-Aquitaine ; internationale, avec des recherches abordant les aires médio et est-européenne, méditerranéenne, ibéro-américaine et anglophone. L'histoire religieuse et culturelle est au sein du CEMMC une tradition ancienne, dynamique et rayonnante. Le candidat ou la candidate devra témoigner par ses publications et ses recherches personnelles et collectives, ainsi que ses projets, d'une expertise avérée dans le champ de l'histoire religieuse et culturelle de la France à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle). Le nouveau Professeur ou la nouvelle Professeure aura vocation à s'intégrer dans les axes du Centre, notamment dans les axes 2 (« Dynamiques et figures du pouvoir : gouverner, éduquer, mobiliser, imaginer ») et 3 (« Territoires du pouvoir : réseaux et espaces publics ; lieux du sacré et de la mémoire ; échelles et circulations »), ainsi que dans l'axe transversal Europe centrale et orientale. Il est attendu du nouveau Professeur ou de la nouvelle Professeure une forte implication dans l'encadrement doctoral, la recherche collective en Histoire religieuse et culturelle, le développement des relations nouées par le CEMMC avec des équipes françaises et étrangères dans ces thématiques, le développement de programmes de recherche nationaux et internationaux.

	Unité de Recherche : UR 2958 Centre d'études des mondes moderne et contemporain), Université Bordeaux Montaigne, Esplanade des Antilles, 33 607 Pessac Cedex. Codirecteurs : Philippe Chassaigne, Professeur d'Histoire contemporaine ; Géraud Poumarède, Professeur d'Histoire moderne. https://cemmc.hypotheses.org/
Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées	Il est attendu du nouveau Professeur ou de la nouvelle Professeure une implication active dans les responsabilités et les tâches collectives, aussi bien au sein du département d'Histoire (responsabilités de licence, de master…), que du CEMMC ou de l'Université Bordeaux Montaigne.
Contact/informations	Nous rappelons aux candidat.e.s qu'ils/elles ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement. Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée : Directeur de l'UFR Humanités : Alexandre Péraud alexandre.peraud@u-bordeaux-montaigne.fr UFR Humanités Université Bordeaux Montaigne, Esplanade des Antilles, 33607 Pessac Cedex
Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s	*Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.* Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité. Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la

	formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie. Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours. Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires. Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale. Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

Préconisations recherche	Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters. En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.